

DESTRUCTEUR DÉPÔTS VERTS

Solution nettoyante en phase aqueuse



- PRÊT À L'EMPLOI
- CURATIVE EN 1 PASSAGE

- ASSAINIT ET NETTOIE LES SUPPORTS
- ÉLIMINE LES ALGUES ROUGES

DÉFINITION : Solution en phase aqueuse prête à l'emploi. Permet de retrouver l'aspect originel du support contaminé par les lichens, algues, champignons et autres dépôts.

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.blancolor.com



LABELS



DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : Neufs ou d'entretien.

EMPLACEMENT : Extérieur ou intérieur.

DESTINATION : En extérieur : Façades, toitures, terrasses, balcons, escaliers, murets, dallages, plages de piscines et terrains de sport.

En intérieur : Murs et plafonds.

CONDITIONNEMENTS : 5L - 25L

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art et au DTU en vigueur pour la préparation des supports comme pour l'application. Travailler sur des supports convenablement préparés, conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PRÉPARÉS :

Parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton, panneaux-dalles de béton cellulaire. Béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique. Panneaux de fibres ou particules à liant ciment. Bardages en plaques métalliques, polyester, polycarbonate, etc. Tuiles en terre cuite, en béton ou ardoise. Briques et pierres de parement. Revêtements scellés ou collés de petits éléments de pâte de verre ou de carreaux de céramique. Enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés). Enduits de préparation des supports, recouverts ou non d'un revêtement de peinture (notamment épais). Subjectiles bois et dérivés. Systèmes d'isolation thermique extérieure. Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer : Par températures inférieures à + 5 °C, en plein soleil et sur des supports dont la température excède + 35 °C, en présence de vent, sous la pluie. Protéger les végétaux et les aliments des projections directes. Utiliser les équipements de protection individuelle. **En intérieur :** l'utilisation du produit est réservée au traitement localisé des zones où se développent les moisissures (ponts thermiques par exemple). Ne pas appliquer dans des pièces complètes. Rincer après 24-48 heures d'action puis repeindre. Consulter impérativement la Fiche de Données de Sécurité du produit avant toute application et veiller à prendre toutes les dispositions pour la protection de l'utilisateur.

NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS :

Le traitement des lichens et des champignons ne saurait se substituer au nettoyage des surfaces. Si les surfaces sont recouvertes de résidus de pollution atmosphérique ou gras, il est impératif de procéder préalablement au lessivage et au rinçage des surfaces faiblement contaminées avant le traitement stipulé sans rinçage. **Sans mise en peinture ultérieure : Surfaces fortement contaminées :** Élimination des plaques de lichens par un brossage énergétique à la brosse métallique. Pulvérisation basse pression de la solution DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS sur l'ensemble des surfaces. Laisser agir au moins 48 heures avant le rinçage. Lessivage, brossage à la brosse métallique suivi d'un rinçage à l'eau froide à l'éponge ou sous pression adaptée pour éliminer toutes les souches mortes. Pulvérisation basse pression de la solution DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS sur l'ensemble des surfaces. Laisser sécher sans rincer. **Surfaces faiblement contaminées :** Lessivage et rinçage si nécessaire. Pulvérisation basse pression de la solution DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS sur l'ensemble des surfaces. Laisser sécher sans rincer puis brosser les dépôts résiduels. **Avec mise en peinture ultérieure : Surfaces fortement contaminées :** Élimination des plaques de lichens par un brossage énergétique à la brosse métallique. Pulvérisation basse pression de la solution DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS sur l'ensemble des surfaces. Laisser agir au moins 48 heures avant le rinçage. Lessivage, brossage à la brosse métallique suivi d'un rinçage à l'eau froide à l'éponge ou sous pression adaptée pour éliminer toutes les souches mortes. **Surfaces faiblement contaminées :** Lessivage et rinçage si nécessaire. Pulvérisation basse pression de la solution DESTRUCTEUR DE DEPOTS VERTS sur l'ensemble des surfaces. Laisser sécher sans rincer puis brosser les dépôts résiduels. Ne pas recouvrir de peinture avant 3 ou 4 jours. **Note :** Sur les subjectiles non poreux tels que les anciens revêtements d'imperméabilité, les petits carreaux de céramique ou de pâte de verre, les prélaqués et autres, laisser agir au moins 24 heures avant de lessiver et de rincer à l'eau froide à l'éponge ou sous haute pression pour éliminer toutes les souches mortes. Un excès du DESTRUCTEUR DE DEPOTS VERTS sur un tel subjectile non absorbant peut nuire à la bonne adhérence du revêtement : éliminer l'excès par rinçage avant la mise en peinture.

DILUTION :

Produit prêt à l'emploi.

MATÉRIEL :

- Rouleau polyamide 12 à 15 mm.
- Pulvérisateur.
- Pistolet sans air.
- Brosse métallique.
- Gants et lunettes de protection.

NETTOYAGE DU MATÉRIEL : A l'eau immédiatement après usage.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPÉCIFIQUE :

2 à 5 m²/L et par couche.

Rendement variable d'environ 20% en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

MODE D'APPLICATION :

Appliquer en un fin voile continu au moyen des matériels listés. Pour une application au rouleau, travailler de bas en haut.

TEMPS D'ACTION :

Laisser agir 1 à 4 jours selon le niveau de contamination (cf. NETTOYAGE ET PRÉPARATION DES FONDS ci-dessus).



DESTRUCTEUR DÉPÔTS VERTS

Solution nettoyante en phase aqueuse



Produit à consulter
sur notre site

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : Mélange d'agents actifs à large spectre.

Champignons, moisissures : *Alternaria dianthicola*, *aspergillus niger*, *aspergillus oryzae*, *aspergillus repens*, *aureobasidium pullulans*, *chaetomium globosum*, *cladosporium cladosporioides*, *lenzites lepideus*, *lenzites trabea*, *mucor rouxii*, *myrothecium verrucaria*, *paecilomyces variotii*, *penicillium funiculosum*, *phoma herbarum*, *phoma pigmentivora*, *rhizopus stolonifer*, *trichophyton interdigitale* (mentagrophytes), *trichoderma viride*.

Algues : *Anabaena cylindrica*, *chlorella vulgaris*, *oscillatoria tenuis*, *stiegeoclonium* sp., *trentepohlia*.

DILUANT : Eau.

MASSE VOLUMIQUE : $1,00 \pm 0,05 \text{ kg/dm}^3$.

POINT D'ÉCLAIR : Non inflammable, produit en phase aqueuse.

PRÉSENTATION EN POT : Fluide et translucide.

CONSERVATION : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

CONTROLE QUALITÉ : Ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE : Accessible sur le site www.blancolor.com ou quickfds.com.

AUTRES INFORMATIONS

Par temps froid (températures inférieures à +10 °C), le produit met plus de temps à agir, il faut donc attendre 4 à 5 jours avant de lessiver et de rincer à l'eau sous haute pression (si nécessaire).

Si la pluie rince le produit dans les 24 heures qui suivent son application, il est conseillé de renouveler l'application du produit sur les surfaces délavées prématurément.

INTÉGRITÉ DES ALIMENTS : DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS bénéficie du label Excell + qui atteste du non dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS peut être appliqué (notamment chais ou caves, cuveries...). DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS n'est pas destiné au contact direct avec les aliments.

TRAITEMENT DES DÉCHETS : L'emballage contenant DESTRUCTEUR DEPOTS VERTS non utilisé doit être éliminé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Ne pas jeter le résidu dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer l'emballage vide et rincer conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Ne pas réutiliser l'emballage une fois le produit utilisé.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'EMPLOI : Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.

Edition du 24/03/26. Cette fiche technique annule et remplace les précédentes éditions relatives au même produit. L'évolution des techniques étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, auprès de nos services, que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Document consultable sur notre site internet www.blancolor.com

